24me Année N 5680 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX: RUE NEUVE. — Lundi 17 Novembre 1879

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Lafitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, 16 NOVEMBRE, 1879

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le Conseil des ministres.

Paris, 15 novembre, 8 h., s

Le conseil des ministres, réuni dans la matinée, s'est occupé des affaires courantes.

Il s'est entretenu de la discussion sénatoriale du budget de 880.

Il a examiné ensuite le rôle des ministres dans la discussion.

Le conseil a approuvé le participation de la France à l'exposition universelle de Melbourne.

Le *Temps* dit que les ministres se sont entretenus également des affaires étrangères.

Suivant des renseignements de M. Waddington, il ya sans doute des difficultés à résoudre en Orient, des antagonismes à concilier, mais il n'y a aucune complication à craindre.

Rien ne fait prévoir que l'action des puissances sorte du terrain diplomatique.

Le *National* dit que M. Léon Say ministre des finances a déclaré que les bruits qui ont couru hier à la Bourse étaient dus uniquement à la spéculation.

La *France* ajoute que des ordres sont donnés pour rechercher et poursuivre les fauteurs de fausses nouvelles.

Condamnations

Auch, 15 novembre.

Le tribunal d'Auch a condamné le *Rappel* et plusieurs autres journaux de Paris à 50 francs d'amende chacun, 500 francs de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans plusieurs journaux.

On se rappelle que ces journaux avaient publié une annonce : *Chemiserie Saint-Joseph* qu'ils disaient avoir trouvée dans la *Semaine religieuse* d'Auch, ce qui était faux.

M. de Saint-Vallier

Berlin, 15 novembre.

M. de Saint-Vallier, ambassadeur de France à Berlin, est de retour de Varzin. Il a repris son poste.

Travaux de fortification

Londres, 15 novembre.

La *Pall Mall Gazette* dit que le ministre de la guerre d'Allemagne a chargé plusieurs officiers d'inspecter les côtes de la Baltique, afin d'y établir les travaux défensifs nécessaires.

Insurrection cubaine

Madrid, 15 novembre.

Par dépêche officielle en date du 13, le général commandant en chef à Cuba annonce qu'un mouvement insurrectionnel a éclaté à Cinco-Villas et que des troupes ont été lancées à la poursuite des rebelles. Il demande l'envoi d'un renfort de cavalerie. L'esprit général des Cubains est satisfaisant. Le district d'Holguin est complètement pacifié ; celui de Puerto-Principe est tranquille.

Les journaux demandent que le gouvernement se montre énergique.

Question anglo-turque

Constantinople, 14 novembre, soir.

En attendant qu'il reçoive de nouvelles instructions du marquis de Salisbury, sir H. Layard s'abstient de faire aucune visite à la Porte. On attribue, dans les cercles di-

Une interpellation

La *Lanterne* dit qu'à la rentrée des Chambres, M. Clémenceau interpellera le gouvernement sur l'alliance de l'Autriche et de l'Allemagne.

Le « Diogène »

La *République française* blâme l'interdiction de la reprise du *Diogène* de Félix Pia.

LETTRE DE PARIS

(de notre Correspondant particulier)

Paris, 15 novembre 1879.

M. Gambetta veut absolument que le maréchal Canrobert cesse d'être président de la Commission de classement des officiers, et de gré ou de force, il entend parvenir à ses fins.

En dehors des deux modes d'organisation de cette Commission, dont je vous ai dit hier quelques mots, d'après l'*Evènement*, ensuite d'après le *Moniteur universel*, la *République française* en a découvert un troisième, d'après lequel tout en cette matière peut être réorganisé à nouveau, sans sortir autrement de la légalité attendu que si la Commission de classement a été créée, par une loi, sa composition n'a jamais été l'objet d'un réglement spécial et relève uniquement de la fantaisie du ministre de la guerre.

Vous voyez d'ici les conséquences : si c'est d'un arrêté ministériel que le maréchal Canrobert tient ses pouvoirs, un autre arrêté ministériel peut les lui enlever ; de même si c'est d'un décret du président de la République. Ceci m'amène à vous dire que le bruit est répandu dans les cercles militaires que ni le général Gresley, ni le président Grévy, ne seraient disposés à exécuter le président actuel de la Commission de classement des officiers. Depuis vingt-quatre heures, une certaine presse évoque la raison d'Etat et le salut de la République pour avoir raison des résistances du pouvoir exécutif.

Aussi croit-on aujourd'hui moins que jamais que le maréchal puisse conserver sa position à la tête de la commission de lassement. On en fera et on en dira tant, ajoute-on, qu'a défaut de révocation expresse, on l'obligera à donner sa démission.

La nouvelle que le Conseil d'Etat vient d'être saisi par le ministre des Cultes de projets de loi 1° tendant à supprimer la personnalité civile du diocèse et à circonscrire la capacité des fabriques et des établissements ecclésiastiques dans la sphère des attributions dont ils sont investis par les lois et réglements, principalement en ce qui concerne la création des écoles et les fondations charitables; 2° à soumettre la comptabilité au contrôle des conseils de préfec-

plus ou moins sociales, les promesses dont on les berne depuis 1871 et particulièrement depuis deux ans.

La Bourse semble remise aujourd'hui de ses alarmes d'hier; elle a reconnu qu'elle avait été victime des manœuvres de la spéculation allemande qui, en même temps qu'elle exploitait la nouvelle de prétendus armements décrétés à Berlin, ainsi que l'éventualité de l'entrée de la flotte anglaise dans la mer Noire, faisait expedier des divers marchés financiers d'au-delà des Vosges des ordres de vente qui accéleraient et augmentaient à Paris le mouvement de baisse.

Cependant il faut tirer cette conclusion de la facilité avec laquelle la manœuvre a réussi que la place n'a pas encore repris son calme et son assiette ordinaires. Aussi suis-je loin de partager la confiance de ceux qui, faisant la part des demandes du comptant et de l'argent disponible que le paiement du coupon du 5 0/0 qui vient d'être détaché mettra entre les mains des rentiers, voient déjà les cours de la rente au même taux qu'il y a quinze jours.

Les haussiers, du reste, qui comptaient sur la publication, à la rentrée des Chambres, des documents émanés du ministère des affaires étrangères, destinés à établir que la politique extérieure doit nous laisser dans le calme le plus rassurant, éprouveront à ce sujet un mécompte. La distribution du Livre jaune doit être retardée jusqu'en février prochain, dit la *République française*, qui, en n'indiquant pas autrement les motifs de cet ajournement, laisse par cela même prise à tous les commentaires.

On prétendait, durant le marché, qu'un nouvel incident politique se préparait dans le monde légitimiste. Le Gouvernement aurait interdit un banquet en l'honneur des maires révoqués, à l'occasion des démonstrations royalistes du 19 octobre. Ce banquet, qui doit être présidé par le général de Charrette et que l'on prépare dans le château de M. Baudry d'Asson, n'en aurait pas moins lieu, malgré cette defense. Il s'agit, en effet, d'une réunion privée qui échappe à l'autorité administrative. M. Baudry d'Asson aurait déjà prévenu M. le préfet de la Vendée, qu'il passerait outre.

Les journaux catholiques ne contiennent encore que de courtes observations sur les projets anti-épiscopaux de M. Lepère. « Ces projets, sauf le second, dit la *Gazette de France*, ne sont que le développement de la pensée dominante du parti qui gouverne pour le moment et qui le pousse à chercher, par tous les moyens, à rendre le libre exercice du catholicisme absolument impossible. »

Le *Monde* ajoute : « Nous n'avons pas besoin de faire ressortir la gravité des mesu-

vient de recevoir, lui aussi, une assignation à comparaître devant la 8e Chambre, mardi, 18 courant, pour répondre du délit de publication d'une lettre signée « Henri Rochefort. » Chose curieuse, la lettre en question ne serait que la reproduction d'un article paru.... en 1869, dans les dernières années de l'Empire. Voilà, dit la *Presse*, un procès bien intelligent. Les fautes ne se comptent plus quand on les accumule à ce point.

Le conseil des ministres a, dit-on, approuvé, ce matin, le projet de convention à intervenir entre l'Etat et la ville de Paris pour l'échange d'une partie du Champ-de-Mars contre d'autres terrains. Il aurait également approuvé la participation de la France à l'Exposition universelle qui doit s'ouvrir à Melbourne, en Australie, l'annee prochaine, à l'issue de celle de Sydney.

D'après le *National*, M. Waddington aurait donné les renseignements « les plus rassurants sur les évènements de la politique extérieure. » Je laisse au *National* la responsabilité de sa version ; tout le monde est édifié sur son optimisme. La Bourse s'effrayait trop, mais la satisfaction du *National* passe ainsi la mesure. Attendons que l'étranger ait prononcé, car en ce qui nous concerne, nous ne décidons et nous ne résolvons rien. Ainsi l'exige l'état actuel de notre République.

VIOLENCES CONTRE DES PRÊTRES

De toutes parts, on signale un redoublement d'insultes envers les membres du clergé. L'*Univers* a reçu à ce sujet de divers points de la France les renseignements les plus attristants. Auprès de Bois-en-Ardres (Pas-de-Calais), le curé de cette commune, ayant rencontré un détachement du 8e de ligne, a été accueilli par des sifflets et des chansons obscènes. De Vannes, un ecclésiastique écrit que le 11 novembre, suivant une des routes qui avoisinent cette ville, il se trouva face à face avec une cinquantaine de recrues qui exécutaient leurs premiers exercices sous le commandement de trois ou quatre sous-officiers. Pour n'entraver en rien leurs mouvements, le prêtre passait en longeant le fossé, lorsque tout à coup, du milieu des rangs et à travers d'autres injures malpropres adressées à la soutane, partit le cri : *A bas le calottin !* Pas un des sous-officiers présents n'a élevé la voix pour couper court à cette scène.

Le 27 octobre, le curé de Domléger (Somme) traversait Auxi-le Château, à huit heures et demie du soir, se rendant à la gare où il devait prendre le train. A deux cents pas environ de sa destination, il se trouva tout à coup au milieu d'une foule nombreuse qui se pressait près d'une maison, ou mieux d'un vaste atelier illuminé et pavoisé, dans lequel la musique d'un bal se faisait entendre. Il fut alors assailli par une bande de gamins de douze à quinze ans, poussant des cris ; aux enfants succédèrent de grandes personnes. Poussé de tous côté en sens contraire et manquant à

répondu que la décision qui a fixé le minimum des points à 45, a été prise en conseil après un examen sérieux des intérêts de famille et des besoins de l'armée, et qu'il est com- plètement impossible d'y déroger. Elle est basée sur le nombre des engagements nécessaires pour les besoins des différents corps, ce nombre même se trouve dépassé par suite de l'admision de tous les condidats ayant eu 45 points.

Lettre de M. le président du Comice d'Amiens annonçant que M. de Diesbach, chargé par la Société des Agriculteurs de France d'organiser la visite des vacheries flamandes étant empêché, il pense que la commission pourrait se composer d'un membre par chacune des trois associations d'Amiens, d'Arras et de Lille, M. Fourgeron représenterait Amiens, M. Viseur Arras, il resterait à désigner le commissaire du Comice de Lille.

M. le président propose de charger M. Lecomte, vétérinaire à Lille, membre du Comice, de cette visite. Adopté.

Lettre de l'établissement des pères Maristes de Beaucamps, réclamant l'ouvrage d'agriculture promis par la Société des Agriculteurs du Nord, au premier prix de l'instruction primaire agricole au concours départemental d'Avesnes. Il en sera écrit au président de la Société.

Ecole des arts et métiers. — Après délibérations, le Comice émet le vœu que la ville de Lille soit désignée comme siège de la quatrième Ecole des arts et métiers.

Concours d'Avesnes. — M. Hellin présente un rapport sur le concours départemental d'Avesnes où il passe en revue surtout les instruments et les animaux des espèces ovines, porcines et gallines.

Rôle des corps gras dans la végétation. — M. Ladureau lit un mémoire sur le rôle des corps gras dans la germination des graines. Il constate que les graines fraîches contiennent une huile qui joue un rôle important dans la germination. Cette huile neutre dans les graines fraîches devient acide en vieillissant, et cette acidité coïncide avec une diminution considérable de la faculté germinative. La graine fraîche est donc toujours la meilleure, et le cultivateur a un grand intérêt à savoir l'âge des graines qu'il emploie.

Par l'analyse chimique, il peut s'assurer approximativement de cet âge, puisque cette analyse lui révèle l'état plus ou moins acide du corps gras qui accompagne la graine. Il ressort aussi des expériences de M. Ladureau un enseignement pour les producteurs de semences.

Les graines sèches et bien mûres conservent plus longtemps leur faculté germinative, parce que l'oxidation de leur huile et l'échauffement qui en résulte n'a lieu que très-lentement. Il n'en est pas de même des graines recoltées avant leur maturité ou mises en magasin, leur échauffement se fait beaucoup plus vite et elles perdent plus rapidement leur vitalité.

Ces observations de M. Ladureau sont confirmées par beaucoup de membres présents à la séance,

Vices rédhibitoires. — M. Mélice demande au Comice s'il n'y aurait pas lieu de demander une révision de la loi sur les vices rédhibitoires dans la vente des animaux. Il cite un exemple que cette loi ne protège pas suffisamment l'acheteur.

M. Hellin cite un fait analogue. Après une courte discussion, il est décidé que la ques-

On lit dans l'*Indépendant* de Douai :

« L'assemblée générale de la Compagnie houillère de Ferfay et de Ames a eu lieu hier jeudi 13 novembre, à Douai.

» Après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration, de la Commission de vérification des comptes et de l'ingénieur-directeur, l'assemblée a pris connaissance de la situation du budget. Ce budget a montré que, pour atteindre la date du 15 mars 1881, il manquera 225,000 fr. au moins.

» Il serait inutile de poursuivre l'œuvre de réorganisation si les ressources financières ne devaient pas permettre d'atteindre l'époque où le charbonnage pourra definitivement se développer.

» La souscription s'élève à plus de 150,000 fr.; on espère que les actionnaires qui n'ont pas encore souscrit s'empresseront de le faire. Il est certain, d'après les ingénieurs, que si le chiffre de 250,000 fr. joint à ce que la Société de crédit a encore de disponible était contre toutes les prévisions insuffisantes pour achever les grands travaux d'ici au 1er janvier 1880 il améliorerait d'une façon incontestable et sérieuse la valeur de la mine et par conséquent le sort des actionnaires.

» M. le président du conseil d'administration a déclaré nettement que si la somme demandée n'est pas atteinte, la liquidation soit qu'elle puisse être prononcée par l'assemblée extraordinaire, soit par le tribunal, ne pourra être évitée.

» En présence des rapports que nous avons lus et des renseignements que nous avons recueillis, nous croyons que ce n'est pas à la veille de la fin des travaux et d'une exploitation normale que les actionnaires de Ferfay doivent laisser tomber leur Société et consentir à faire sauter le pont qui peut les amener sur un terrain meilleur Sans doute beaucoup d'entre eux se disent qu'il faut faire le sacrifice demandé mais qu'en attendant, leur voisin se décidera peut-être à le faire à leur place. C'est le seul moyen d'arriver à la liquidation. Que chacun fasse ce qu'il doit dans son intérêt, sans s'occuper des autres, et non seulement on trouvera 225,000 fr. mais plus de 300,000 fr. et l'affaire n'en sera que meilleure. Telles sont les réflexions que suggère la situation.

» Le tirage au sort des obligations a été fait à la fin de la séance, conformément aux statuts.

» Une circulaire doit être adressée sans délai à tous les actionnaires connus, pour appeler leur attention sur la nécessité de prendre une décision immédiate. »

Un fait significatif

Il vient de se produire au Hâvre un fait des plus significatifs, et sur lequel nous prendrons la liberté d'attirer l'attention de la *République française* et des autres journaux qui défendent les idées libre-échangistes.

La compagnie générale Transatlantique a été amenée à commander en Angleterre la construction de dix steamers dont elle a besoin pour son service de Port-Vendres à Alger. Les chantiers de construction français n'ont pas pu se charger de cette importante commande dans l'impossibilité où ils se sont trouvés de livrer les steamers à assez bref délai, et surtout en présence des